

être adressées à l'ancien ministre de l'Agriculture qui est assis de l'autre côté.

En 1974, l'ancien ministre de l'Agriculture annonçait la création d'un système de gestion de l'offre pour les poulets. Les conditionneurs de poulets ont manifesté un certain intérêt et, naturellement, les importations de poulets ont commencé à augmenter en prévision de la mise en place du système. Que s'est-il passé depuis 1974? A peu près rien pendant trois ans et demi, c'est-à-dire jusqu'au début de 1978 qui fut marqué par l'adoption d'un décret du conseil. Nous avons attendu pendant toute l'année 1978, pratiquement en vain. Finalement, des mesures ont été prises à la fin de 1978, mais il a encore fallu attendre le milieu de 1979 pour que soient adoptés les principes de base du système de gestion de l'offre.

Le gouvernement actuel a entrepris très rapidement des négociations avec les États-Unis afin de parvenir à une entente sur les quotas d'importation. Entre-temps, les importations sont passées de 11 millions de livres en 1974 à près de 60 millions par an en 1977-1978. C'est à compter de cela qu'il nous a fallu aller négocier avec les Américains. Si le gouvernement précédent avait agi plus tôt, nous aurions pu négocier à

L'ajournement

partir de données historiques beaucoup plus favorables. Mais nous sommes liés par le GATT, comme le député l'a fait remarquer. C'est à partir de là que nous avons négocié. Nous croyons avoir conclu une bonne affaire, compte tenu des circonstances auxquelles nous faisons face. Nous avons soustrait 1979, vu que l'année n'était pas terminée, et nous avons pu ajouter 1975, ce qui portait la période à quatre ans, alors qu'elle est habituellement de trois ans dans les négociations du GATT.

● (2230)

Je suis convaincu que dans les circonstances, nous avons fait du bon travail pour les éleveurs de poulet. Vendredi dernier, j'ai rencontré un groupe de producteurs de poulets au Château Laurier. J'ai expliqué sur quelles bases avait été menées les négociations. J'ai cherché des yeux le député d'Essex-Windsor (M. Whelan), l'ancien ministre de l'Agriculture, et je ne l'ai aperçu nulle part.

L'Orateur suppléant (M. Scott (Victoria-Haliburton)): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 31.)